**FICHE SIGNALITIQUE**

**NOM &PRENOM : Saliha Zerdoum**

**PROFIL : Expert Conseil Global Compact**

**CONTACT :**

télé : +213 0)773160760   /    +213(0)667511822

P.O. Box  N°2194 Khenchela - 40000 -   ALGERIE

Personal mail: afdd40@hotmail.com

 [www.facebook.com/](http://www.facebook.com/) Saliha zerdoum
 SKYPE: Les.Verts40

**THEME CHOISI**

**RESUME**

**Préservation d’Ihrir Oasis et la Zone Humide**

En Afrique, un certain nombre d'initiatives nationales et continentales continuent à émerger qui reflètent cette dimension innovante de l'Agenda 2030 et les ODD.

Nous nous sommes réunis autour de la réalisation des deux OBJECTIFS a savoir : Le 13ième objectif «  la lutte contre les changements climatiques  » Ainsi l’objectif 15ième « préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les sols , lutter contre la désertification » .

Un exemple national «  Oasis d’Ihrir  » une réserve naturelle, classée patrimoine de L’UNISCO , sa préservation vise à reconnaitre son statut juridique , ses particularités écologiques , sa vulnérabilité aux changements climatiques , l’accès aux ressources de base comme le sol , la faune , la flore de la bio diversité , utilisation durable .

Ca sera l’occasion d’en parler et reconnaitre l’oasis comme source de la vie, de la nourriture de culture et d’espace naturelle précieux et sensible .

La réalité nous oblige à appliquer les lois en matière du DD et son principe de précaution.

Mais comment préserver ? Il s’agit de travailler avec profondeur sur les lois et les règlements existants, introduire la notion du DD, repenser a la vie sauvage, changer notre regard et nos actes à l’égard des Oasis et zones humides afin de et composer vivre en harmonie avec les Oasis.

En dernier Pratiquer le principe de responsabilité environnementale RSE pour les entreprises industrielles, les institutions, les collectivités locales , les associations la société civile et reconnaitre une Oasis son propre statut écologique : Droit à la vie, Droit à régénérer ses capacités biologique, droit de conserver son indenté culturelle, écologique, Droit a l’air pur, droit d’être exempt de contamination, de pollution et de déchets toxiques ou dangereux et des produits chimiques , droit à ne pas modifier et perturber le fonctionnement naturelle vital .

Chacun de nous a un devoir de jouer son rôle à préserver le site naturel, vallée, oasis ou zone humide j’espère un jour on y arrivera et léguer à une génération future un patrimoine écologique sain.